



DEMANDE D'ADHESION  
AU GRAND MAILLAGE  
-  
ASSOCIATIONS

Conditions Générales :

Pour prétendre à l'adhésion au Grand Maillage, les associations doivent répondre aux critères suivants :

- Associations loi 1901 à vocation économique
- Ayant au minimum une représentation dans le Loiret
- Ayant souscrit une assurance RC
- Acceptation sans réserve de la charte Grand Maillage (consultable sur [www.grandmaillage.org](http://www.grandmaillage.org) )
- Engagement à payer la cotisation annuelle au Grand Maillage (Valeur 50 € pour 2008)
- Engagement à être présent ou représenté lors des réunions de travail du Grand Maillage

Description de votre Association :

Nom de l'Association : .....

Objet (résumé) : .....

.....

.....

*Président :*

Nom : .....

Tél : .....

Email : .....

*Suppléant (pour représentation au sein du Grand Maillage)*

Nom : .....

Tél : .....

Email : .....

Motivation de l'adhésion : .....

.....

.....

Manifestations prévues et ouvertes au Grand Maillage : .....

.....

.....

Fait à

Le

Signature du Président